

COMMENTAIRE D'UN EXTRAIT DE FILM

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Antoine de Baecque et Alice Leroy

Coefficient de l'épreuve : 5

Durée de préparation : 1h30

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions.

Type de sujets donnés : extrait d'un film à commenter. L'extrait, sur lecteur de dvd, est montré dans son intégralité une première fois au candidat en présence d'un membre du jury, puis laissé pendant toute la durée de la préparation au candidat, qui pourra éventuellement, lors de sa présentation, montrer au jury un court extrait ou des images arrêtées.

Liste des ouvrages autorisés : aucun, mais le candidat peut consulter durant sa préparation la pochette du dvd (mais pas un éventuel livret accompagnant l'édition dvd, ni les bonus, eux aussi éventuels).

Le jury a pu entendre quatre candidates et trois candidats, ce dont il se félicite fortement. Le nombre d'admissibles a donc plus que doublé, passant entre 2019 et 2021 (l'épreuve orale n'a pas eu lieu en 2020), de trois à sept. Après les quatre admissibilités de l'année 2018, puis les trois de 2019, les sept de cette année confirment et renforcent même significativement les perspectives d'admission à l'ENS Ulm pour les meilleurs élèves des CPGE d'option cinéma.

Le jury a proposé à chacun et chacune des sept admissibles un billet à tirer au sort, portant les références de deux extraits de film entre lesquels il devait, *in fine*, choisir. Les candidats ont pris, respectivement, les commentaires des films suivants : *2 ou 3 choses que je sais d'elle* (1967) de Jean-Luc Godard ; *Molière* (1978) d'Ariane Mnouchkine ; *Docteur Jerry et Mister Love* (1963) de Jerry

Lewis ; *Le Rayon vert* (1986), d'Eric Rohmer ; *La Grande Illusion* (1937) de Jean Renoir ; *Chronique d'un été* (1961), de Jean Rouch et Edgar Morin ; *Juste avant la nuit* (1971), de Claude Chabrol.

Il était demandé un commentaire oral de 20 mn, s'appuyant sur le visionnage de l'extrait et pouvant citer, grâce à l'usage de l'ordinateur, images, plans, en continuité ou de manière arrêtée, présentation suivie d'une conversation, sur l'extrait et sur la culture cinématographique des candidates et candidats, d'une dizaine de minutes.

Le jury a été satisfait par l'aisance générale des candidats à analyser leur extrait de film, à y repérer les circulations, les références cinéphiliques et historiques, les jeux d'émotions entre personnages, les enjeux politiques, le travail formel. L'exercice de l'analyse de séquence semble bien maîtrisé. Dans l'organisation de l'explication, le jury redoute cependant la généralisation du commentaire plan par plan au détriment d'une analyse plus thématique ou par motifs formels, qui serait parfois plus judicieuse et subtile. Peu de commentaires spécifiques sur les acteurs et les actrices de ces extraits ont été apportés, ce qui témoigne souvent d'une assez faible connaissance en ce domaine. Mais les notes sont restées très correctes, voire montées très haut, entre 12/20 et 19/20, mais aussi 14/20, 17/20 (deux fois) et 18/20 (deux fois), ce qui souligne que l'originalité et la précision des analyses filmiques ont été appréciées par le jury, qui s'est réjoui de l'admission définitive de trois des admissibles.